

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2018

Présents : M. Philippe ESSERTEL, M. Philippe ROLLAND, Mme Anne-Marie GIRAUDIAS, M. Guy REGEFFE, Mme Françoise LUGNIER, Mme Sylvie GOUTTEFANGEAS, Mme Germaine RONDEL, Mme Evelyne GRENIER, M. Pascal BARRIER, M. Jean-Maxence DEMONCHY, M. Philippe MACQUET, M. Alain GENON, Mme Nadine CHAFFAL.

Absents excusés : M. Ludovic BOURG.

Mme Maryse DURIS a démissionné.

Secrétaire de séance : Mme Nadine CHAFFAL

1. FINANCES

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2017 et le compte de gestion 2017 pour le service assainissement.

Désormais, ce service est repris par LFA (Loire Forez Agglomération).

Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2017 et le compte de gestion 2017 pour le budget général et affecte les résultats de clôture.

Les taux des taxes sont votés :

- Taxe d'habitation : 4,96%
- Taxe foncier bâti : 9,08%
- Taxe foncier non bâti : 33,95%

Le budget 2018 est voté ainsi que les subventions communales.

Dans le cadre des transferts de compétence de la commune vers LFA, des transferts de charges sont opérés, notamment au niveau de la voirie. Le Conseil Municipal décide de créer une attribution de compensation en investissement.

2. TERRAIN

En fin d'année, le terrain de la station de traitement des eaux usées de la Treille a été détaché.

Les stations ont été transférées à LFA.

3. Une convention avec LFA est approuvée afin de bénéficier de la mise à disposition du Système d'Information Général de LFA. Cette convention permet la mise en place de l'adressage.

4. Une convention avec LFA est approuvée pour l'acquisition et le financement d'un abribus antérieurement géré par le département.

5. BIBLIOTHEQUE

Deux conventions sont adoptées. L'une avec le département et l'autre avec LFA. Les bibliothèques de LFA pourront fonctionner en réseau. Ainsi, il sera possible d'emprunter un livre dans une bibliothèque comme Saint-Sixte par exemple et de le rendre dans une autre. L'accès aux livres de chaque bibliothèque sera ouvert.

LFA attribue un budget pour l'acquisition de livres ou de biens multimédia.

Les bénévoles effectuent un important travail de formation.

6. ECOLE

Des réunions ont été organisées avec Arthun et Bussy Albieux pour le fonctionnement du RPI et assuré son avenir, compte tenu des évolutions engendrées notamment par la suppression des rythmes scolaires et la suppression par l'Etat des contrats aidés.

Des rencontres ont eu lieu avec le Directeur et les agents territoriaux qui travaillent pour l'école.

Un important nettoyage a été fait dans la cave de l'école.

Un compte rendu du Conseil d'Ecole a été réalisé.

La loi sur l'air est prise en compte et un travail est effectué au niveau du bâtiment scolaire.

7. Le Conseil Municipal décide de procéder à l'acquisition de deux photocopieurs. L'un pour la Mairie, l'autre pour l'école.
8. Des travaux seront réalisés avec le SIEL pour l'enfouissement des réseaux à Ciergues, simultanément au déploiement de la fibre optique. Une convention est signée au SIEL.
9. Le SIEL procède à l'enfouissement d'une portion de ligne électrique à l'approche du bourg.
10. Une régie de recette est créée pour le CCAS.

M. Bertrand SALAUD est régisseur de la régie pour les salles des fêtes et Mme Pauline MEILLAND pour celle du CCAS.

11. Le Conseil Municipal échange sur les travaux relatifs à la traversée de la Fabrique et à l'aménagement du Bourg.

Une convention est signée avec LFA pour la mise à disposition du Bureau d'Etude de LFA pour la réalisation du projet du Bourg.

Un marché est signé avec le cabinet REALITES qui prépare le dossier de la Fabrique afin d'assurer le suivi du chantier.

La conception du bâtiment qui abritera les toilettes, l'abribus et la machine-outil est confiée à l'architecte Monsieur CREMONESE.

Le point propre de La Fabrique sera déplacé sur le terrain acquis récemment au niveau du chemin du bas, cela dans le but d'avoir, dans le cadre d'un aménagement harmonieux, un maximum de places de parking.

Avec le projet d'aménagement du Bourg, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Bombarde souhaite changer la canalisation d'eau.

12. Un nettoyage citoyen est organisé par la société de chasse et l'association des forestiers avec le concours de la commune.
13. Le repas du printemps pour les aînés de la commune est organisé.
14. Le Sporting Club prépare le 50^{ème} anniversaire du club. La commune participe avec l'entretien des haies. Les membres du Sporting Club effectuent un travail important au niveau du stade et pour la préparation de l'évènement.